

Agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail - membres de CSE/CSSCT

Durée Référence

5 jours

2306

35 heures

Les membres du CSE (Comité Social Economique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission qui les met en relation avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise, ils doivent acquérir des compétences solides dans les champs de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT). Ce stage leur permet d'être un acteur efficace de la prévention dans l'entreprise.

Formation destinée à tous les membres CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise - Animation en discontinu 3 + 2 jours.

Public cible : Encadrement - CSE / Chargé prévention - Chef équipe - Opérateurs

Objectifs : - Connaître les missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont ils disposent
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes
- Mener une enquête après accident, recueillir des témoignages et proposer des solutions de prévention
- Participer efficacement aux réunions du CSE ou de la CSSCT, argumenter une proposition et savoir communiquer pour accompagner le changement

Programme :

1er jour :

- . Appréhender la place de la prévention dans l'entreprise, l'importance de la mission SSCT du CSE
- . Appliquer la législation qui encadre la mission SSCT du CSE : Constitution, organisation, rôle et obligation des acteurs en SSCT
- Recueillir les informations, pratiquer l'écoute active
- Consulter et exploiter les documents de prévention de l'entreprise
- Organiser et exploiter une visite de lieu de travail
- Restituer les observations des lieux de travail
- Agir en cas de danger grave et imminent

2ème jour :

- . Organiser et mener une enquête après accident
- Réaliser un arbre des causes : recueil des témoignages, analyse d'accident, proposition de plan d'action

3ème jour :

- . Travailler avec les partenaires internes et externes de la prévention
- . Participer activement et efficacement aux réunions du CSE/CSSCT portant sur la SSCT : ordre du jour, argumenter pour faire accepter les propositions du CSE

4ème jour :

- Mesurer l'action du CSE pour ses attributions en matière de SSCT
- Être force de proposition pour traiter :
Des risques majeurs du BTP
De certains risques (RPS, exposition produits chimiques)
De la prise en compte de la santé au travail

5ème jour :

- Communiquer
- Accompagner le changement
- **Organisation et exploitation d'une visite de chantier (possibilité proposée en intra entreprise)**
- Évaluation individuelle des acquis

Effectif maximum : 12 participants

Les +

Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expérience.

Méthodes pédagogiques

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP

Niveau de connaissance préalable recommandé

Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise
Comprendre et lire le français

Sanction de stage

Attestation de fin de formation